

Inscription aux examens de Bachelor

Session de rattrapage (automne) 2021

19/07/2021

Si vous avez obtenu des notes insuffisantes aux sessions d'examens d'hiver 2021 et/ou d'été 2021 (y compris les matières sans examen final) vous devez vous inscrire aux examens afin de recevoir des crédits relatifs à votre cursus de cette année académique 2020-2021.

INSCRIPTIONS :

- **Du lundi 19 juillet au dimanche 1^{er} août 2021 (23h59).** (art. 46 du règlement de Faculté et art. 20 du Règlement général d'études)
- <https://hecnet.unil.ch/inscriptions>
- Vous n'avez pas besoin de retourner une copie (de vos inscriptions) à l'Administration (une confirmation automatique vous parviendra par courriel)

INSCRIPTIONS TARDIVES :

- **Du lundi 2 août au vendredi 13 août 2021 (23h59)** moyennant une taxe de CHF 200.- (art. 20 du Règlement général d'études)
- Les coordonnées e-banking sont fournies sur demande auprès d'hecbachelors@unil.ch
- Au-delà du 13 août 2021 (23h59) aucune inscription ne pourra être prise en compte pour quel motif que ce soit

DESINSCRIPTIONS/MODIFICATIONS :

- Durant les 2 semaines d'inscriptions (sans taxe), vous pouvez vous désinscrire ou modifier vos inscriptions en ligne
- Durant les 2 semaines d'inscriptions tardives, vous pourrez le faire en adressant une demande à hecbachelors@unil.ch

INSCRIPTIONS HORS HEC :

- Les étudiant.e.s de 3^e année Bachelor qui s'inscrivent pour des cours hors-HEC qui ne sont pas dans la liste des enseignements proposés sont prié.e.s d'introduire dans leur inscription en ligne le libellé du cours ainsi que le nom de la faculté ou de l'école offrant le cours. Par exemple, il faut écrire « Faculté de Droit : Droit civil » dans le système d'inscription.
- Dans le cas où vous vous inscrivez à un cours hors-HEC dont l'horaire d'examen sera incompatible avec un examen offert en HEC, la priorité sera donnée aux examens de HEC. Notez que l'horaire des examens n'est pas connu au moment de votre inscription.

SESSION D'EXAMENS :

- Lundi 23 août au samedi 11 septembre 2021 (y compris les samedis)
- la fin de la 3^{ème} semaine du semestre, qu'il accepte votre inscription au projet. Dès lors, vous devrez faire figurer le projet individuel ainsi que la matière s'y rapportant dans vos inscriptions aux examens.